



LIBÉRATION DU KOWEÏT : HOMMAGE AUX UNITÉS DE L'OPÉRATION DAGUET

Aux pieds des arènes de Nîmes, le 6 avril 2011, s'est déroulée la cérémonie commémorative du 20e anniversaire de l'opération « Daguet ». Présidée par le ministre de la Défense et des anciens combattants, Gérard Longuet, la cérémonie s'est tenue en présence du chef d'état-major des armées (CEMA), l'amiral Edouard Guillaud et des chefs d'états-majors des trois armées (Terre, Air, Mer). Pour l'occasion, les 17 étendards des unités arborant l'inscription « Koweït 1990-1991 » après avoir participé à la guerre du Golfe ont été rassemblés. L'opération « Daguet » est le nom donné à la participation française à la coalition internationale formée suite à l'invasion du Koweït par l'Irak, le 2 août 1990. Le 14 septembre, l'armée irakienne investit l'ambassade de France à Koweït City.



Crédit : R.Pellegrino / ECPAD

D'importants moyens militaires français sont alors projetés au Moyen-Orient pour appuyer la coalition internationale menée par les Etats-Unis. L'opération de protection de l'Arabie saoudite prend le nom de *Desert Shield* (Bouclier du désert). L'opération offensive visant à libérer le Koweït prend le nom de *Desert Storm* (Tempête du désert). Cette dernière débute le 16 janvier 1991 avec une campagne aérienne à laquelle participe la France, notamment avec des avions Jaguar et ses ravitailleurs C135 et dure 43 jours. Elle est suivie du 24 au 27 février par une offensive terrestre à laquelle participe la division Daguet qui compte près de 14 000 soldats et dont le noyau dur est issu de la 6e Division légère blindée (6e DLB) de Nîmes.

Tania Sotty

TELEX

Le financement de l'A 400M définitivement réglé. Les Etats partenaires du programme A 400M et Airbus Military ont signé l'avenant fixant les nouvelles règles de financement du gros porteur. Un surcoût de 1,5 milliard d'euros faisait l'objet de négociations depuis plusieurs mois. La France a commandé 50 A 400M, qui lui seront progressivement livrés à partir de 2013 et cela jusqu'en 2024.

Faciliter l'emploi de la réserve militaire en cas de crise majeure : un texte de loi à l'étude. Le Sénat a adopté à l'unanimité, mercredi 30 mars, la proposition de loi facilitant l'utilisation des réserves militaires et civiles en cas de crise. Le texte permettra aux forces armées de mobiliser la réserve plus rapidement et pour une période plus longue. La proposition de loi doit maintenant passer à l'Assemblée nationale.

Libye : Point de situation. Au 14 avril, le dispositif militaire français engagé dans l'opération Harmattan assurait en moyenne une trentaine de sortie par jour, soit environ 120 heures de vol. Près de la moitié des missions sont des frappes au sol. Cela représente 20% des sorties de l'Otan et 25% des sorties d'attaques au sol.



Dans votre commune, qu'implique votre mission de correspondant Défense ?

Je suis en charge d'un projet important : la réalisation et la mise en œuvre du plan de sauvegarde de la commune où je suis élu. Lors de catastrophes telles que des inondations ou des tempêtes, les citoyens se tournent vers les maires et les conseillers municipaux, acteurs de la puissance publique qui leur sont le plus proche. Ces derniers peuvent disposer des outils nécessaires pour agir, en instituant un plan communal de sauvegarde. Celui-ci permet également de promouvoir le civisme et l'esprit de défense mais

SUR LE TERRAIN DES CORRESPONDANTS

« MON ACTION A ÉTÉ ÉLARGIE À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT »

aussi de développer les liens entre élus et institutions civiles et militaires.

Concrètement, comment se passe un plan de sauvegarde ? Quels sont ses objectifs ?

Il s'agit de proposer au maire et à ses administrés de mettre en place une réserve communale de sécurité civile et d'organiser des exercices d'entraînement. Ces exercices sont indispensables puisqu'ils permettent de vérifier la bonne adaptation du plan, mais aussi de former et d'entraîner les personnes concernées. Par exemple, les derniers exercices réalisés dans le Tarn et Garonne ont eu pour thème « accident de transport de matières dangereuses en centre ville avec blessés », « la tempête, ses destructions et ses blessés », « évacuation en zone inondable de la Garonne » ou encore « pollution de l'eau et ravitaillement du cheptel et des populations ».

Quels sont vos projets pour les mois à venir ?

En raison de l'intérêt qu'elle a suscité auprès de la préfecture et de la délégation militaire départementale, mon action a été élargie à l'échelon du département. A ce jour, une équipe de 6 instructeurs élus de leur communes et bénévoles entament la même action de conseil auprès des maires de communes volontaires. Mon projet vise l'entraînement d'une centaine de communes sur les 195 du département.



DICOD
LES INFOS
DU RÉSEAU

A savoir :

L'Éducation nationale et la Défense ont signé le 8 mars dernier une convention-cadre pour inciter des établissements scolaires et des unités militaires, éventuellement sans lien de proximité géographique, à conclure des partenariats mettant en place des **actions concrètes favorisant l'égalité des chances**.

A noter :

Parmi ces actions, les « **classes de défense et de sécurité globales** », un dispositif simple, original et efficace. En lien la notice de présentation.

Contact :

(pour aider concrètement à la mise en place) :
- établissement programme, contenu convention, etc. : Mme Fallier, professeur référent, protocole.defense-education@ac-nice.fr
- recherche unité militaire partenaire : Général Levat, chargé de mission Égalité des chances, philippe.levat@iat.terre.defense.gouv.fr

L'info du mois :

La base d'aéronautique navale de Nîmes-Garon a vu, le 6 avril, la signature du plan local de redynamisation du Gard par le ministre de la Défense et des anciens combattants, Gérard Longuet. Son montant total est de 13 millions d'euros, dont 4,45 millions apportés par l'Etat. (Voir la vidéo)

Les liens du mois:

- [Le DRH du ministère de la Défense désigné manager public de l'année](#)
- [Le 5e rapport d'étape de la Révision générale des politiques publiques](#)
- [Regroupement de l'échelon central du ministère : le point sur le projet Balard 2015](#)

Je souhaite informer ma commune sur les opérations en cours, en Lybie ou en Côte d'Ivoire par exemple. Où puis-je trouver des informations à jour ?

Toutes les actualités des opérations sont mises en ligne sur le site internet de la Défense (www.defense.gouv.fr). Si vous recherchez des informations détaillées, vous pourrez également y trouver des dossiers thématiques, avec des points de situations réguliers sur les interventions des forces françaises en cours.

La Journée Nationale du Réserviste approche, comment savoir ce qui se passe dans ma région ?

Vous pouvez retrouver l'ensemble du programme national ainsi que le détail des événements en région sur le site internet du Conseil Supérieur de la Réserve Militaire, à l'adresse « [JNR 2011: Liste des manifestations](#) »